



Organisme reconnu par la Ville de Québec

# RAPPORT ANNUEL 2020



## TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente .....	2
Mission de l'organisme.....	3
Conseil d'administration 2020 .....	3
Équipe de travail 2020 .....	3
Liens avec la Ville .....	4
Partenaires de l'organisme.....	7
Activités de l'organisme .....	8
Sports et loisirs .....	8
Sessions d'activités .....	8
Activités et cours offerts .....	8
Statistiques des activités .....	9
Information et Promotion .....	11
Commentaires sur la programmation.....	11
Programme Vacances-Été 2020 .....	12
Programme régulier.....	12
Semaine supplémentaire.....	17
Autres activités organisées par l'organisme. ....	17
Rencontre du Nord.....	17
Relâche.....	18
Fête de quartier.....	18
Place éphémère rue Racine .....	18
Mascarade de l'Halloween .....	19
Reconnaissance des employés.....	19
Entretien .....	20
Entretien extérieur des parcs.....	21
Entretien des patinoires et des sentiers de ski de fond.....	21
Entretien sanitaire des bâtiments .....	22
Surveillance .....	22
Finances et Comptabilité.....	23
Enjeux et Recommandations .....	25
Conclusion .....	27

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente du conseil d'administration, j'ai de nouveau le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de notre corporation.

Avant d'aller plus loin, je tiens tout d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à la direction générale, à notre équipe d'employés ainsi qu'aux partenaires de Sports-Loisirs L'Ormière. J'ai la chance de faire partie de cette équipe dévouée et enthousiaste depuis maintenant sept ans.

Je remercie également les membres de notre conseil d'administration qui m'ont accordé leur soutien. Je suis très fière de cette belle marque de confiance de leur part alors que j'ai été élue pour un cinquième mandat.

L'année 2020 a été, pour le moins, très particulière. Nous n'avons pu tenir nos activités sportives, culturelles et aquatiques habituelles alors que les sessions du printemps et de l'automne ont été grandement amputées, mesures sanitaires dues à la pandémie obligent. Nous avons tout de même pu offrir le programme des camps de jour et ainsi accueillir les enfants, pour le plus grand bonheur de leurs parents. Toutes mes félicitations aux employés pour avoir réussi, malgré les obstacles, à maintenir le cap.

Pour terminer, je veux dire merci à tous nos clients pour votre confiance. C'est grâce à vous que l'organisme peut se démarquer dans les arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières.

Je tiens aussi à exprimer un merci spécial à notre directeur général, Monsieur Jean-Guy Levesque, pour sa collaboration hors pair et pour avoir fait, depuis son arrivée en poste en juin 2014, un organisme dynamique, prospère et tourné vers la communauté.



---

Elise Robitaille

Présidente du conseil d'administration

## MISSION DE L'ORGANISME

Sports-Loisirs L'Ornière (SLO) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de regrouper les personnes intéressées à promouvoir une saine organisation des loisirs pour la population de la Ville de Québec provenant principalement des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières. Créé en avril 1975, la corporation célèbre ainsi en 2020 ses 45 ans d'existence.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Les membres du conseil d'administration de Sports-Loisirs L'Ornière sont des citoyens bénévoles qui ont à cœur d'offrir des activités diversifiées à leurs concitoyens. En date du 31 décembre 2020, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

- M<sup>me</sup> Elise Robitaille                      Présidente
- M. Alexandre Turcotte                      Administrateur
- M. Hugues Tremblay                      Administrateur

## ÉQUIPE DE TRAVAIL 2020

Le personnel régulier qui compose l'équipe de travail a subi quelques modifications en cours d'année. Pendant l'hiver 2020, William Hubert-Giguère s'est occupé de la gestion de l'entretien et de la surveillance. Élise Tanguay a pris la relève à ce poste en avril, tout en travaillant jusqu'à la fin du mois d'août à notre service à la clientèle. En septembre, Jade Leblanc et Roxanne Prouff-Daviault ont été embauchées à ce service, malgré la diminution de nos activités. Aidées de Marie-Pier Gonthier, elles ont assuré le contact avec nos clients, à même notre bureau du Centre Michel-Labadie, puis à distance.

Au cours de l'été, c'est Jean Bédard qui a effectué l'entretien des parcs, tout comme en 2019. Avec nous depuis plusieurs années, Hugues Tardif reprenait en novembre la tâche de préparer et d'entretenir les sentiers de ski de fond du parc Chauveau. En décembre 2019, Sébastien Thibault acceptait les fonctions d'opérateur de notre tracteur pour l'entretien et le déneigement des patinoires, aidé de Louis Amyot.

Comme chaque année, les tâches saisonnières confiées par la Ville de Québec ont fait grandement fluctuer l'ensemble de nos ressources humaines. Au cours du printemps 2020, en prévision du Programme Vacances-Été (PVE) qui a débuté le 29 juin, nous avons dû embaucher 115 personnes pour effectuer le travail d'animation et de supervision des 595 enfants de 5 à 12 ans inscrits, en plus des 15 adolescents du Programme Ados. Quant aux activités culturelles et sportives tenues au cours des trois sessions, dont deux à distance (printemps et automne), nous avons conclu des contrats de travail avec 24 professeurs et formateurs, auxquels se sont joints 31 moniteurs pour les activités aquatiques (session Hiver seulement). La surveillance des parcs et des patinoires a été confiée aux 53 employés à temps partiel.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le personnel régulier de l'organisme était réparti comme suit :

- M. Jean-Guy Levesque                      Directeur général
- M<sup>me</sup> Danielle Falardeau                      Technicienne comptable
- M<sup>me</sup> Marie-Pier Gonthier                      Coordinatrice à la programmation
- M<sup>me</sup> Françoise Paradis                      Coordinatrice PVE et activités diverses
- M. Steve Charest                      Coordinateur du programme aquatique
- M<sup>me</sup> Élise Tanguay                      Responsable des équipements
- M. Jean-Baptiste Kaszap                      Préposé à l'entretien ménager
- M<sup>me</sup> Jade Leblanc                      Préposée au service à la clientèle
- M<sup>me</sup> Roxanne Prouff-Daviault                      Préposée au service à la clientèle

## **LIENS AVEC LA VILLE**

Reconnu en tant qu'organisme partenaire de la Ville de Québec, Sports-Loisirs L'Ormière a maintenu des relations constantes et cordiales avec les intervenants dans un ensemble de dossiers. En ce sens, afin de bien informer les 27 organismes à qui la Ville avait confié l'organisation et la réalisation du PVE 2020, dès le printemps et jusqu'au 7 août 2020, les représentants du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenaient des rencontres hebdomadaires sur les consignes à suivre en période de Covid-19. Une rencontre avait aussi lieu le 6 octobre pour permettre d'échanger sur les bonnes pratiques de l'été 2020, le tout suivi le 17 novembre d'une réunion sur le bilan des camps de jour.

L'entente sur l'entretien et la surveillance de l'exercice financier 2020 a été le sujet de plusieurs discussions. Dès décembre 2019, des rencontres ont permis de signer l'entente pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril, période de transition, alors que la Ville souhaite mettre en place des ententes qui débutent le 1<sup>er</sup> mai pour se terminer le 30 avril suivant. Pour le reste de l'année 2020, lors de la rencontre du 28 février, la Ville a demandé au directeur général de revoir l'ensemble de l'entretien et de la surveillance effectué en 2019 afin de déterminer ce qui allait être conservé. Le commentaire des représentants de la Ville stipulait que nos tâches d'entretien étaient très nombreuses, principalement l'hiver. Le manque de surveillants et de personnel intéressé à s'occuper du déneigement et de l'arrosage des patinoires constaté au cours de l'hiver 2019-2020 les avait motivés à nous demander de reconsidérer l'ampleur de la tâche.

C'est dans cet état d'esprit que nos employés impliqués dans les travaux d'hiver et d'été ont été rencontrés le 5 mars. Nous nous sommes entendus pour embaucher et former davantage d'employés pour le déneigement et l'arrosage, en plus des surveillants. Le directeur général ayant fait part à la Ville des ajustements qui allaient être mis en place, ses représentants ont accepté de nous confier les mêmes tâches, aux mêmes endroits.

C'est le 11 mai que la Ville a contacté notre directeur pour discuter de l'entente 2020-2021 pour l'arrondissement Les Rivières. Dans une lettre, par souci de rapidité, la Ville proposait la reconduction de l'entente ayant pris fin le 30 avril 2020. Ces conditions n'étant pas acceptables alors que les taux pour l'entretien étaient nettement inférieurs à ceux accordés par l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, l'entente a été refusée.

Le directeur a profité de l'occasion pour réitérer son désaccord sur le calcul de l'augmentation annuelle des taux, laquelle est basée sur la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC). Étant donné que le salaire minimum a augmenté de 26,6 % entre 2014 et 2020, passant de 10,35 \$ à 13,10 \$ le 1<sup>er</sup> mai 2020, une hausse de 4,8 % par rapport au salaire minimum de 2019, la méthode de calcul des augmentations annuelles doit être modifiée. Prenant en considération que l'IPC moyen des six dernières années est de 1,6 %, ou 9,6 % pour cette période, la SLO est très loin de l'augmentation du salaire minimum pour la même période. Nos employés qui effectuent l'entretien sont payés en fonction de l'augmentation du salaire minimum, et non par rapport à la hausse de l'IPC.

Comme elle n'avait pas d'option de renouvellement, l'entente concernant l'entretien effectué dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles devait être rédigée. La Ville proposait de conserver les taux qui nous avaient été accordés pour les quatre premiers mois de l'année 2020, lesquels étaient basés sur ceux de la session Hiver 2019-2020 (entretien des patinoires et déneigement des chemins d'accès). Cette proposition ayant été refusée, de nouveaux taux ont été calculés en fonction de l'augmentation de l'IPC, malgré les protestations de notre directeur général.

Ce n'est que le 10 juillet que ces taux nous étaient acheminés, incluant ceux touchant l'entretien effectué dans l'arrondissement des Rivières. À la suite de notre accord, la représentante de la Ville informait notre directeur, le 8 septembre, que la nouvelle entente cheminait au niveau administratif. Une nouveauté, les versements de la Ville allaient être effectués en mode 80%-20%, soit 80 % à la signature de l'entente et 20 % au 11<sup>e</sup> mois.

C'est le 25 septembre que nous avons reçu l'édition finale de la nouvelle entente. La version signée par les présidents d'arrondissements nous est parvenue le 28 octobre, accompagnée des résolutions de la Ville. Notre présidente a signé l'entente le 2 novembre alors que notre directeur déposait les documents au bureau des arrondissements le lendemain.

Nous avons dû attendre au 10 décembre pour recevoir un premier paiement suivi d'un second le 29 décembre, totalisant 312 780,38 \$. La Ville respectait ainsi, avec un retard appréciable par rapport au début de l'entente (1<sup>er</sup> mai 2020), la clause voulant que 80 % des versements soient effectués un mois après la signature. Notre mésaventure de 2019 se répétait donc alors que nous avons été payés le 29 août 2019, pour une entente qui avait débuté le 1<sup>er</sup> janvier. Insatisfait, notre directeur a signalé à la directrice du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire (SLSVC), madame Marie-Hélène St-Onge, son mécontentement à ce sujet.

Le 23 septembre, la SLSVC rencontrait (via Teams) les organismes mandataires d'une entente d'entretien et/ou de surveillance. Cette rencontre avait pour objectif de nous accompagner dans la compréhension de nos responsabilités et de l'application des règles sanitaires dans le contexte de la COVID-19.

Malgré les travaux d'amélioration des sentiers de ski de fond du parc Chauveau effectués au cours des trois automnes précédents, notre responsable de la préparation automnale et de l'entretien des sentiers, Hugues Tardif, réclamait d'autres travaux pour faciliter le damage des pistes en période hivernale. C'est le 7 octobre que notre directeur général accompagnait M. Tardif et Martin Laflamme, de la Ville de Québec, pour une tournée des lieux. Après avoir convenu de certains travaux, ceux-ci étaient complétés peu après.

## **PARTENAIRES DE L'ORGANISME**

La Ville de Québec est sans contredit notre plus grand partenaire. Elle fournit les locaux dont nous avons besoin pour nos activités, en plus de nous payer pour les travaux d'entretien des parcs et des patinoires, l'entretien ménager des pavillons adjacents aux parcs de notre territoire et la surveillance que nous effectuons. Notre Programme Vacances-Été ne pourrait fonctionner sans la contribution indispensable de la Ville. Quant à l'assurance des administrateurs et dirigeants ainsi que l'assurance responsabilité civile, la Ville en défraie une portion. La SLO a pu aussi bénéficier du soutien en personnel et en matériel lors des rares activités tenues en cours d'année.

La Covid-19 ne nous a pas permis de tenir nos activités. Nous avons cependant maintenu nos relations avec la communauté : CIUSSS de la Jacques-Cartier, Chevaliers de Colomb Montcalm, Maison de la famille St-Ambroise, Aide à la communauté et services à domicile, Le Pivot, Mamie-Lait, Maison des jeunes l'Évasion et Conseils de quartier de Loretteville et des Châtels. Partenaire fidèle, M. Gérard Deltell, député fédéral de Louis-Saint-Laurent, rejoint par MM. Mario Asselin et Sylvain Lévesque, respectivement député de Vanier-Les Rivières et Chauveau, ont contribué par un soutien financier à certaines activités.

Souhaitant profiter de l'expertise offerte dans le milieu du loisir et du sport, la SLO a adhéré, au fil des récentes années, à quelques organismes dont le Centre québécois des services aux associations, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale, l'Alliance québécoise du loisir public et le Regroupement ski de fond et raquette. Nous nous sommes aussi joints à Jobillico et à Novo SST pour profiter de leurs conseils en gestion des ressources humaines et en prévention des accidents de travail.



## ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

La pandémie est venue chambouler les activités offertes en 2020 par la SLO. Nous n'avons pu tenir nos activités de loisir que pour une partie de la session Hiver alors que les sessions suivantes ont été grandement amputées. Le Programme Vacances-Été a tout de même eu lieu, mais pour une quantité restreinte d'enfants. Les contrats d'entretien et de surveillance avec la Ville ont été maintenus, avec certaines restrictions.

## SPORTS ET LOISIRS

La collaboration des professeurs et des moniteurs des activités de la SLO est toujours très importante puisque l'offre de cours diversifiés est possible en grande partie grâce à eux. Comme à l'habitude, leur implication a été demandée pour l'élaboration de chacune des sessions prévues au calendrier. L'équipe est demeurée stable malgré tous les changements survenus au courant de l'année.

## SESSIONS D'ACTIVITÉS

Les activités habituellement offertes par l'organisme se tiennent lors des quatre saisons de l'année. Après un début de session Hiver habituel, la SLO a dû cesser toutes ses activités aquatiques, culturelles et sportives en raison de la pandémie. Bien que la session Printemps ait été planifiée, le confinement et les mesures sanitaires en vigueur à ce moment ne permettaient pas la reprise des activités. Comme à l'habitude, la session Été consacrée au camp de jour a eu lieu. Quant à elle, la session Automne a débuté pour seulement deux semaines alors que les mesures sanitaires ont forcé l'arrêt des cours.

## ACTIVITÉS ET COURS OFFERTS

Étant donné les circonstances particulières de l'année 2020, les activités ont été durement affectées pour les sessions Printemps et Automne. Bien heureusement, les professeurs ont fait preuve d'une grande compréhension vis-à-vis la situation. Certains d'entre eux ont été en mesure d'offrir des activités de façon virtuelle.

Après une pause involontaire, la reprise des cours à la session Automne a été plus difficile étant donné les craintes des clients. Plusieurs étaient hésitants par peur de côtoyer des gens de divers foyers ou être une fois de plus confronté à l'annulation des cours. C'est ce qui s'est malheureusement passé, après seulement deux semaines d'activités, malgré les mesures de désinfection et de distanciation mises en place.

Quelques activités ont été transférées en cours virtuels via la plateforme Zoom. Cette initiative a permis d'offrir une session complète d'activité. Il s'agit des cours de karaté yoseikan, de Pound, de conditionnement physique pour les mamans ainsi que les cours d'espagnol. La SLO a mis à la disponibilité des clients les baguettes de Ripstix pour leur permettre de vivre pleinement l'expérience des cours à distance et de rendre cela le plus agréable possible. Quant aux activités impossibles à tenir à distance, dont les cours aquatiques, elles se sont malheureusement terminées abruptement. Seule la formation de sauveteur, permise par la Direction de la santé publique, a pu se poursuivre en personne, moyennant le respect des mesures émises par les autorités.

Dans l'optique de bonifier les prochains cours, la SLO a poursuivi l'achat de nouveaux équipements sportifs qui permettront de diversifier les entraînements proposés par les professeurs.

Fait à remarquer, la programmation en « Accès libre » a été suspendue pour faciliter la gestion des groupes. Dès que la situation sera plus stable, le programme pourra reprendre du service et permettre aux clients une certaine flexibilité dans leur horaire d'entraînement.

## STATISTIQUES DES ACTIVITÉS

Au total, 2 283 participants ont pris part à nos activités de loisirs. Il s'agit d'une diminution de 48,5 % par rapport à l'an dernier. Cela est en grande partie attribué au fait que la session Printemps a été totalement annulée pour toutes les activités. La session Automne a aussi été perturbée alors que seulement deux semaines de cours ont pu être dispensées, le tout ayant engendré une baisse de revenus de 85,4 % comparativement à l'an dernier.

<b>HIVER</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Culturel</b>	<b>Sportif</b>	<b>Sous-total</b>
Activités organisées	109	38	42	189
Inscriptions	597	368	466	1 431
Revenus avant taxes	46 516 \$	23 550 \$	26 966 \$	97 032 \$
<b>PRINTEMPS</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Culturel</b>	<b>Sportif</b>	<b>Sous-total</b>
Activités organisées	0	0	0	0
Inscriptions	0	0	0	0
Revenus avant taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>AUTOMNE</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Culturel</b>	<b>Sportif</b>	<b>Sous-total</b>
Activités organisées	84	37	31	152
Inscriptions	315	281	256	852
Revenus avant taxes	8 023 \$	4 387 \$	9 306 \$	21 716 \$
<b>TOTAL</b>				
<b>Secteur</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Culturel</b>	<b>Sportif</b>	<b>Sous-total</b>
Activités organisées	<b>193</b>	<b>75</b>	<b>73</b>	<b>341</b>
Inscriptions	<b>912</b>	<b>649</b>	<b>722</b>	<b>2 283</b>
Revenus avant taxes	<b>54 539 \$</b>	<b>27 937 \$</b>	<b>36 272 \$</b>	<b>118 748 \$</b>

<b>Aquatique</b>				
<b>Année/Saison</b>	<b>Hiver</b>	<b>Printemps</b>	<b>Automne</b>	<b>Total</b>
2019	614	711	862	<b>2187</b>
2020	597	0	315	<b>912</b>
Variation	- 17	- 711	- 547	<b>- 1275</b>
<b>Culturel</b>				
<b>Année/Saison</b>	<b>Hiver</b>	<b>Printemps</b>	<b>Automne</b>	<b>Total</b>
2019	334	295	389	<b>1018</b>
2020	368	0	281	<b>649</b>
Variation	34	- 295	- 108	<b>- 369</b>
<b>Sportif</b>				
<b>Année/Saison</b>	<b>Hiver</b>	<b>Printemps</b>	<b>Automne</b>	<b>Total</b>
2019	437	295	496	<b>1228</b>
2020	466	0	256	<b>722</b>
Variation	29	- 295	- 240	<b>- 506</b>

## INFORMATION ET PROMOTION

La page Facebook de la SLO ainsi que notre site internet ont été mis à jour régulièrement afin d'être en mesure de donner les dernières informations aux clients sur les développements de nos activités, en relation avec la pandémie.

La confirmation des paramètres de la Ville de Québec ayant tardé à venir, jumelée au court délai dans la réception de la confirmation de locaux accessibles pour la session Automne, la SLO n'a pas été en mesure de produire un livret de programmation, contrairement aux années antérieures. En effet, les publications sur la promotion des cours et des activités offertes se sont faites avec moins de vigueur, étant donné les nombreuses incertitudes engendrées par les mesures sanitaires à respecter.

## COMMENTAIRES SUR LA PROGRAMMATION

L'année 2020 a été plutôt rocambolesque pour les activités aquatiques, culturelles et sportives. Il faut prendre en considération la nouvelle réalité et ajuster l'offre de services pour les citoyens. Quelques-uns de nos professeurs ont effectué une belle transition en offrant leurs cours en mode virtuel. Il faut continuer de travailler dans cette optique afin de poursuivre notre mission et rendre disponibles des choix d'activités diversifiées. Il pourrait également être intéressant de préparer dans le futur des activités sporadiques sur divers thèmes pour diversifier encore davantage l'offre de services.



## PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2020

### PROGRAMME RÉGULIER

Le camp de jour offre des activités sportives, culturelles et artistiques aux enfants de 5 à 12 ans. L'édition 2020 a eu lieu du 29 juin au 14 août. Le camp était offert dans deux secteurs, soit Chauveau et Loretteville, sur 5 sites distincts, dont le Parc Chauveau, les écoles de La Source, Saint-Claude et de L'Arc-en-ciel ainsi que le Bivouac des scouts situé près de l'école Château-d'Eau.

Secteurs animés par Sports-Loisirs L'Ormière
Secteur Chauveau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc Chauveau.</li> <li>• Ensemble des locaux du centre communautaire Michel-Labadie, incluant la piscine (2 dernières semaines) et la dalle de béton (patinoire).</li> </ul>
Secteur Loretteville
<ul style="list-style-type: none"> <li>• École primaire La Source et ses espaces extérieurs.</li> <li>• École primaire Saint-Claude, ses espaces extérieurs et le pavillon des Musiciens.</li> <li>• École primaire L'Arc-en-ciel, ses espaces extérieurs et le Parc Jean-Marie Beaulieu.</li> <li>• Bivouac Château-d'Eau (bâtiment des scouts), ses espaces extérieurs et la piscine municipale.</li> <li>• Édifice Denis-Giguère (en cas de pluie pour l'Arc-en-ciel) et la piscine intérieure (2 dernières semaines).</li> </ul>

### Nouveautés 2020

- **Inscriptions à la semaine** : les parents avaient la possibilité d'inscrire leur enfant à la semaine. À partir de 4 semaines, le tarif pour l'été complet s'appliquait.
- **Augmentation des heures de service** : le camp était désormais accessible de 8h à 17h. Les activités régulières étaient de 9h à 16h.
- **Changement des ratios d'encadrement** : 1 pour 6 (5-6 ans), 1 pour 8 (7-8) ans et 1 pour 10 (9-12 ans).

### Inscriptions 2020

**Début des inscriptions** : lundi 9 mars 2020, 12 h 00.

<b>Nombre total d'inscriptions</b>	
<b>Site</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Chauveau	213
Saint-Claude	78
La Source	110
Arc-en-ciel	152
Château-d'Eau	42
<b>Total</b>	<b>595</b>

### Autres statistiques :

- 66 enfants ont été inscrits pour 3 semaines ou moins.
- Total de 144 semaines vendues.

### Tarifs 2020 – Camp de jour

<b>Enfant</b>	<b>Coût pour 4 semaines et plus</b>
<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	365 \$
<b>2<sup>e</sup> enfant</b>	340 \$
<b>3<sup>e</sup> enfant</b>	315 \$
<b>4<sup>e</sup> enfant et plus</b>	182,50 \$
<b>Enfant non-résident</b>	680 \$
<b>Enfant</b>	<b>Coût à la semaine</b>
<b>Par enfant</b>	95 \$
<b>Enfant non-résident</b>	140 \$

### Service de surveillance animée

Horaire : 7h à 8h et 17h à 17h30

<b>Forfait</b>	<b>Coût par enfant</b>
<b>Été complet</b>	70 \$
<b>10 journées</b>	35 \$
<b>5 journées</b>	20 \$

Une journée compte pour un matin ET/OU un soir, contrairement aux étés précédents.

## Camps spécialisés

Chauveau	1 groupe d'arts (8-12 ans)
Arc-en-ciel	1 groupe de danse et cheerleading (8-12 ans)

## Camp La Relève (Programme Ados)

Le groupe La Relève est ouvert aux jeunes de 13 à 15 ans désirant apprendre le métier de moniteur. Les jeunes apprennent des techniques d'animation et d'intervention pour ensuite les mettre en pratique dans les groupes du camp de jour. Nous avons accueilli 15 jeunes sur le site du parc Chauveau, dont deux ayant des besoins particuliers.

## Équipe du camp de jour 2020

Coordonnatrice	1
Coordonnateurs adjoints	2
Responsables de site	7
Spécialistes à l'intégration	3
Moniteurs de groupe	67
Moniteurs à l'intégration	20
Moniteurs du service de Surveillance animée	9
Moniteurs aide à la désinfection (poste spécial COVID)	5
Moniteurs polyvalents (nouveau poste)	2
<b>Total</b>	<b>116</b>

## Formation des employés

Quoi	Qui
Formation premiers soins (16 h)	Responsables et coordonnatrice adjointe
Formation premiers soins (8 h)	Tous les moniteurs sans carte valide
Formation DAFA (diplôme aptitudes aux fonctions d'animateur)	Nouveaux moniteurs de groupe

Quoi	Qui
Formation en accompagnement : certification camp de jour de l'AQLPH	Nouveaux moniteurs à l'intégration
Formation gestion du groupe Saveur	Nouveaux responsables de site

### Aide financière aux familles

Une contribution financière a été offerte à des familles à faible revenu afin de les aider à payer l'inscription. Les familles ont pu bénéficier du programme des « *mesures compensatoires* » mis en place par la Ville. Sports-Loisirs L'Ormière a aussi pu compter sur le programme d'aide au financement des salaires d'Emploi Carrière-Été Canada.

### Programme d'intégration

Le programme d'intégration du camp de jour permet aux enfants ayant des besoins particuliers de bénéficier d'un accompagnateur afin de faciliter leur intégration dans les activités du camp de jour. Nous avons accueilli **26 enfants à l'intégration**, 11 dans un ratio de 1/1 et 15 dans un ratio de 1/2.

### COVID-19

Étant donné le contexte pandémique de 2020, nous avons été contraints de modifier plusieurs aspects du camp de jour. Voici les 4 directives de la Santé publique qui ont guidé les modifications :

#### 1. *Distanciation physique*

Les activités pratiquées doivent assurer un espace de 1 mètre entre les participants et 2 mètres entre le personnel et les participants.

#### 2. *Privilégier les activités extérieures*

#### 3. *Limitation des contacts physiques*

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants.



#### 4. Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel. Le respect des mesures a permis à la SLO d'être exempt de cas de Covid-19.

Concrètement, cela a signifié :

- Aucune sortie à l'extérieur du site.
- Aucune activité spéciale intersites et aucun coucher au camp.
- Aucun transport en autobus pour la piscine.
- Adaptation des activités et des jeux afin de respecter les directives.
- Adaptation des arrivées et départs des enfants : aucun parent permis à l'intérieur des bâtiments et aucune circulation sur le site.

#### Activités spéciales

Les jeunes ont pu tout de même bénéficier d'activités spéciales sur leur site de camp :

- FlipTop : ateliers d'initiation au cirque.
- Évolution jeunesse : ateliers interactifs sur l'histoire des monstres de la Nouvelle-France.
- Musée Ambulant : activité culturelle offerte par la Ville de Québec sur les effets sonores dans le cinéma d'animation.
- Mes Premiers Jeux : partenariat permettant d'offrir gratuitement des activités d'initiation sportive aux enfants telles que le triathlon et l'Ultimate Frisbee.
- Fête de fin de camp : tous les enfants ont pu profiter sur leur site de jeux gonflables et d'activités festives pour souligner la fin de l'été.

#### Baignade

Dû aux circonstances engendrées par la COVID-19, les périodes de baignade ont dû être annulées ou modifiées :

- Bivouac de Château d'Eau : piscine extérieure accessible tout l'été.

- Parc Chauveau : piscine intérieure du Centre Michel-Labadie du 3 au 14 août.
- École Arc-en-ciel : piscine intérieure de l'édifice Denis-Giguère du 3 au 14 août.
- École Saint-Claude et La Source : aucune piscine, jeux d'eau seulement.

## SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Nous avons offert une semaine supplémentaire de camp de jour du 17 au 21 août 2020 au Centre communautaire Michel-Labadie. Nous avons eu 38 inscriptions pour la semaine complète (195 \$) et 7 inscriptions à la journée (55 \$). Répartis en quatre groupes, les enfants ont participé à plusieurs activités spéciales : Plaines d'Abraham, Combat d'archers, La Revanche, Sciences en folie et Projet Séquence.

## AUTRES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR L'ORGANISME.

### RENCONTRE DU NORD

Le samedi 25 janvier 2020 avait lieu notre fête hivernale au Parc Montchâtel, de 13h à 16h. Une multitude d'activités étaient offertes aux familles du quartier : jeux gonflables, feu géré par les Scouts de Château d'eau, lecture animée, maquillage, mascotte, raquettes, Défi Château de neige. Le Conseil de quartier des Châtelés s'est également joint à la fête en s'occupant du chocolat chaud. Notre député M. Sylvain Lévesque nous a honorés de sa présence.



## RELÂCHE

La semaine de relâche s'est déroulée du 2 au 6 mars 2020 au Centre communautaire Michel-Labadie. Des sorties ou activités spéciales avaient lieu chaque jour : Parc national de la Jacques-Cartier, Aquarium de Québec, cinéma, patinage, Éducazoo, Évolution Jeunesse (contes) et Village Vacances Valcartier. Au total, 49 enfants ont participé à la semaine complète (190 \$) et 49 enfants aux activités journalières (55 \$). L'équipe d'animation était constituée de 4 moniteurs réguliers, d'une responsable et d'une coordonnatrice.

## FÊTE DE QUARTIER

Les mesures sanitaires imposées par la Direction de la santé publique du Québec et par la Ville ne nous ont pas autorisés à tenir notre traditionnelle Fête de quartier. Nous espérons que les conditions sanitaires et météorologiques de juillet 2021 nous permettront de reprendre l'activité très populaire auprès des jeunes familles.

## PLACE ÉPHÉMÈRE RUE RACINE

Les activités de la Place éphémère de la rue Racine ont débuté le mardi 14 juillet à la suite de la réponse très tardive de la Ville. N'ayant pas été autorisée à installer la toile sur la pergola, cette dernière n'a pas été montée. Quant au tapis vert qui recouvre la place, la Ville nous a demandé d'en retirer une partie à la suite d'une plainte d'un citoyen dont nous ignorons toujours la nature.

La pandémie a considérablement réduit les activités que nous avons pu y tenir, comparativement à l'édition 2019. Aucun représentant de la Ville n'a rendu visite à nos installations au cours de l'été. Le samedi 8 août, des activités de cirque pour enfants étaient à l'horaire. TVA Nouvelles était sur place pour un reportage sur l'activité et pour parler de la programmation de notre place éphémère. Le tout s'est conclu le vendredi 14 août. Les subventions de la Ville (4 700 \$ pour l'opération et 6 000 \$ pour la programmation) ne nous sont parvenues que le 23 juillet. Le démontage et l'entreposage des équipements (tables, bancs de bois, chaises, tentes, tapis) ont eu lieu le lundi 17 août.

## MASCARADE DE L'HALLOWEEN

En raison de la Covid-19, la Mascarade de l'Halloween, qui a lieu chaque année sur la rue Racine, a dû être annulée.

## RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

L'année 2020 n'a pas fait exception alors qu'un certain nombre d'activités de reconnaissance ont eu lieu pour souligner le travail et le dévouement de nos employés. Les 6, 7 et 14 août, les moniteurs du camp de jour ont eu leur gala de fin d'été, tout en respectant les normes sanitaires du moment. Les responsables ont remis des prix à ceux qui se sont démarqués durant l'été.

Dû aux restrictions sanitaires liées à la COVID-19, il a été impossible de tenir notre traditionnel souper du Temps des Fêtes. Nous avons toutefois remercié les employés et les membres du conseil d'administration en leur faisant parvenir des cartes de vœux faites à la main dans lesquelles nous avons inséré une carte cadeau en provenance de Chocolats Favoris.



## ENTRETIEN

En 2020, la SLO avait de nouveau les mandats d'entretien sanitaire des bâtiments et des parcs de même que l'entretien des patinoires de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, en plus des pistes de ski de fond du parc Chauveau (arrondissement des Rivières), de même que le déneigement des chemins d'accès des pavillons.

Le tableau suivant montre les différents équipements entretenus par Sports-Loisirs L'Ormière au cours de l'année, selon l'arrondissement, de même que les endroits où nous avons effectué de la surveillance.

<b>Équipements de loisirs et parcs entretenus par la SLO</b>			
<b>Nom du parc</b>	<b>Entretien extérieur (parcs et patinoires)</b>	<b>Entretien sanitaire</b>	<b>Surveillance</b>
<b>Arrondissement de La Haute-Saint-Charles</b>			
Parc Saint-Raphaël	Demi-terrain de basket-ball, modules de jeux, terrain de tennis Patinoire/anneau de glace Déneigement des chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc Montchâtel	Modules de jeux, terrain de basketball, jeux d'eau, sentier de glace	Pavillon de services	Oui
Parc des Musiciens	Modules de jeux, patinoire Déneigement des chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc Véga	Terrain pétanque, demi-lune planches à roulettes, patinoire et surface glacée Déneigement chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc des Sureaux	Terrain de pétanque, terrain de volleyball de plage, modules de jeux	Non	Non
Parc-école de la Chaumière	Modules de jeux, patinoire et surface glacée. Déneigement chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
Parc de l'Orme	Modules de jeux pour enfants	Pavillon de services	Oui
Parc du Complexe du Centre municipal Loretteville	Terrains de pétanque	Pavillon de services	Oui
Centre Marc-Forrez	Déneigement des chemins d'accès	Pavillon de services	Oui
École secondaire Neufchâtel	Aucun	Non	Oui
<b>Arrondissement des Rivières</b>			
Parc Chauveau	Sentiers de ski de fond Déneigement du chemin d'accès	Non	Oui

## ENTRETIEN EXTÉRIEUR DES PARCS

Au cours de l'été et de l'automne 2020, à la demande de la Ville, la SLO s'est de nouveau occupée de l'entretien extérieur des parcs de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles cités plus haut. Ce mandat consiste à assurer la propreté des parcs en effectuant la vidange des poubelles, l'entretien des terrains sportifs (volleyball, pétanque et basket-ball) et le ramassage des débris. Ce mandat était confié à M. Jean Bédard, préposé à l'entretien des parcs, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine, à partir de la mi-mai jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les surveillants des terrains de balle ont également été mis à contribution lors de leurs quarts de travail en faisant des tournées des lieux.

À la fin de la saison, la SLO devait s'occuper du grand ménage des parcs, lequel consistait à enlever débris et feuilles mortes de l'ensemble des parcs où nous avons fait l'entretien extérieur. Étant donné la difficulté vécue en 2019 pour trouver, parmi nos surveillants, les employés disposés à réaliser cette tâche, nous avons fait appel à l'entreprise Big Foot, laquelle possède l'équipement nécessaire au ramassage des feuilles. Cette décision s'est avérée judicieuse alors que les parcs ont été nettoyés avec grande efficacité.

## ENTRETIEN DES PATINOIRES ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND

Jusqu'à la mi-mars 2020, le déneigement et l'entretien des patinoires ont été confiés à MM. Sébastien Thibault et Louis Amyot. Quelques surveillants se sont joints à l'équipe pour arroser. Les conditions météorologiques étant très variables, la tâche ne fut pas de tout repos. Leur entretien a causé bien des soucis, les représentants de la Ville nous faisant régulièrement part de leur insatisfaction sur la qualité de la glace. Les patinoires des parcs Montchâtel et Saint-Raphaël, les plus éloignées du secteur, ont été victimes des bris récurrents de notre tracteur. Les accès à l'ensemble des pavillons ont été déneigés par notre équipe d'entretien des patinoires, épaulée par nos surveillants pendant et après leurs quarts de travail afin d'assurer un accès sécuritaire à la suite des importantes chutes de neige.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, l'entretien des sentiers de ski de fond du parc Chauveau a été confié à M. Hugues Tardif. En octobre, à la demande du directeur général de la SLO, la Ville a effectué une tournée des sentiers, laquelle a été suivie peu après de quelques travaux qui ont facilité le travail d'entretien hivernal journalier des pistes.

## ENTRETIEN SANITAIRE DES BÂTIMENTS

En poste depuis 2014, M. Jean-Baptiste Kazsap a poursuivi son travail d'entretien sanitaire des pavillons de services de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Entre mars et juin, alors que les pavillons étaient fermés, M. Kaszap en a profité pour faire le grand ménage. À la reprise des activités, étant donné l'ampleur de la tâche occasionnée par la pandémie et la désinfection requise, principalement au cours de l'été, MM. Louis Amyot, Maxime Carrier et William Hubert-Giguère ont été appelés en renfort.

En juillet et août, lors des activités des camps de jour, nos employés ont effectué, chaque jour de la semaine, l'entretien des pavillons des sites du parc des Musiciens et du Bivouac de Château-d'Eau. Utilisé tous les jours par les familles au cours de l'été et de l'automne, en réponse à l'invitation du maire, le pavillon du parc Montchâtel a dû être désinfecté régulièrement par le surveillant, puis nettoyé par notre personnel d'entretien.

## SURVEILLANCE

Depuis déjà quelques années, la SLO est mandatée par la Ville de Québec pour assurer la surveillance de certains pavillons de services et écoles du territoire, en fonction des activités sportives et de loisirs et des heures d'ouverture des patinoires extérieures. Les surveillants sont sous la supervision du responsable des équipements, lequel en effectue l'encadrement et la gestion, s'assurant que les employés sont présents à l'heure et qu'ils effectuent leurs tâches correctement. Des outils très complets sont mis en place afin de faciliter le travail des surveillants (Guide du surveillant, plans et images des bâtiments de services, carton avec les codes d'alarme, etc.).

La surveillance n'a généré que très peu de revenus aux personnes embauchées. Au cours de l'hiver, malgré la trentaine de surveillants faisant partie de la liste, nous avons éprouvé des difficultés à combler tous les quarts de travail, particulièrement pour les patinoires, les weekends. Ainsi, le directeur général et les coordonnatrices ont dû mettre l'épaule à la roue et faire de la surveillance. Le problème s'est poursuivi jusqu'au jour où les patinoires ont fermé, en mars. Au même moment, la Covid-19 étant parmi nous, les activités de la session d'hiver prenaient fin et la surveillance des plateaux d'activités n'était plus requise.

Seules les activités tenues en distanciel étant possibles, la session du printemps n'a généré que très peu de surveillance. En mai, l'arrivée du baseball, de la balle-molle et des randonnées pédestres le long de la rivière Saint-Charles, en plus de l'accès aux terrains sportifs du secteur, a permis à une quinzaine de surveillants de travailler. Ils se sont également occupés, du 29 juin au 21 août, de surveiller le pavillon Marc-Forrez près duquel se tenait un camp d'entraînement en soccer. Du 27 juillet au 18 octobre, nos surveillants ont eu la tâche de sortir et de ranger dans un conteneur les chaises et les tabourets de la place éphémère installée au parc Chauveau, à quelques centaines de mètres de la rivière Saint-Charles et du Centre communautaire Michel-Labadie.

La session automnale a subi le même sort que la session du printemps. Les surveillants ont dû se contenter des quelques heures de travail disponibles au pavillon du parc Chauveau et à celui du parc Montchâtel accessible au public pour la tenue de BBQ en famille. Novembre et décembre ont été propices à l'embauche des surveillants alors que les quelques patinoires mises en opération le 26 décembre ont dû être fermées le même jour à cause de la température trop douce.

## **FINANCES ET COMPTABILITÉ**

L'examen des données de l'exercice financier 2020, avant la vérification comptable, permet de constater que nos activités ont généré un bénéfice de 150 857 \$. Cependant, par rapport à 2019, les résultats obtenus se traduisent par une diminution des revenus de 12,5 %, baisse surtout attribuable à l'annulation de la plupart de nos activités de loisir des sessions Printemps et Automne. Malgré une diminution significative des inscriptions au PVE, la contribution accrue de la Ville, de même que celle du programme Emploi d'été Canada, nous a permis d'y inscrire ce surplus.

L'inscription à l'ensemble de nos activités aquatiques, culturelles et sportives a subi une diminution de 92,3 % sur l'année précédente. La pandémie est sans aucun doute la cause de cette importante perte dans ce domaine d'opérations qui constitue la raison d'être de notre organisme. Le salaire de la coordonnatrice à la programmation récupéré en partie au moyen de la Subvention salariale d'urgence ayant été entièrement comptabilisé dans l'administration, ce déficit n'est pas le reflet complet de la réalité.



	2019			2020		
	REVENUS	DÉPENSES	BÉNÉFICE (PERTE)	REVENUS	DÉPENSES	BÉNÉFICE (PERTE)
<b>ENTRETIEN (TOTAL)</b>	<b>148 282</b>	<b>74 510</b>	<b>73 772</b>	<b>152 201</b>	<b>70 891</b>	<b>81 310</b>
Entretien bâtiment	46 092	26 436	19 656	51 101	24 788	26 313
Entretien Hiver	64 029	43 047	20 982	75 175	39 851	35 324
Entretien des parcs	32 713	3 392	29 321	22 202	2 683	19 519
Grand ménage parcs	5 448	1 635	3 813	3 723	3 569	154
<b>SURVEILLANCE</b>	<b>154 108</b>	<b>147 712</b>	<b>6 396</b>	<b>128 153</b>	<b>121 913</b>	<b>6 240</b>
<b>PVE (TOTAL)</b>	<b>942 145</b>	<b>730 923</b>	<b>211 222</b>	<b>936 199</b>	<b>776 622</b>	<b>159 577</b>
PVE	552 002	515 946	36 056	719 644	552 253	167 391
Accomp. Intégration	172 215	120 505	51 710	152 991	127 877	25 114
Surveillance animée	188 663	69 292	119 371	39 357	73 364	(34 007)
Semaine supplément.	12 056	8 664	3 392	8 315	7 700	615
Prog. Relève Ados	17 209	16 516	693	15 892	15 428	464
<b>RELÂCHE</b>	<b>8 185</b>	<b>10 635</b>	<b>(2 450)</b>	<b>12 005</b>	<b>11 601</b>	<b>404</b>
<b>PROGRAMMATION</b>	<b>200 135</b>	<b>150 738</b>	<b>49 397</b>	<b>66 697</b>	<b>66 973</b>	<b>(276)</b>
<b>AQUATIQUE</b>	<b>181 093</b>	<b>154 892</b>	<b>26 201</b>	<b>55 694</b>	<b>49 622</b>	<b>6 072</b>
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>11 895</b>	<b>220 129</b>	<b>(208 234)</b>	<b>89 874</b>	<b>192 344</b>	<b>(102 470)</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 645 843</b>	<b>1 489 539</b>	<b>156 304 \$</b>	<b>1 440 823</b>	<b>1 289 966</b>	<b>150 857 \$</b>

Pour ce qui est du PVE, la présence de la Covid-19 a entraîné une importante réduction des inscriptions, seulement 595 en 2020 comparativement à 1 037 en 2019. La Ville de Québec a compensé l'importante perte de revenus de la surveillance animée par une plus grande contribution financière pour chacun des enfants inscrits. Les ratios moniteurs-enfants ayant subi une diminution appréciable, nous avons dû embaucher autant d'employés que l'année précédente. Ainsi, la dépense en salaires, incluant la hausse du taux horaire d'un dollar payée par la Ville, les bonis de référencement et celui de 100 \$ attribué à chaque moniteur présent jusqu'à la fin du camp, s'est grandement accrue. Dans son ensemble, le PVE a généré 24,9 % de moins en revenus nets qu'en 2019, et 6,3 % de plus pour ce qui est des charges. En y ajoutant les coûts du soutien (service à la clientèle, comptabilité et frais de gestion directs et indirects), l'outil de reddition de compte de la Ville fait foi d'un surplus de 125 900 \$. La subvention de 85 951 \$ accordée par le programme Emploi d'été Canada est grandement responsable du surplus. La semaine supplémentaire a rapporté beaucoup moins que l'an dernier. Contrairement à 2015, 2016 et 2019, mais tout comme 2017 et 2018, la semaine de relâche a été excédentaire.

Dans son ensemble, l'entretien a été un peu plus rentable pour l'organisme que l'an dernier. L'augmentation de 10,2 % du revenu net provient principalement d'une hausse des revenus générés par l'entretien d'hiver combinée à une diminution des charges. Quant à la surveillance, l'arrêt des activités de loisir au cours des sessions Hiver et Printemps a directement contribué à la diminution des revenus et des charges. Le tout s'est tout de même traduit par un profit net similaire à celui de 2019.

Quant aux frais d'administration, lesquels comprennent les salaires du personnel en soutien aux opérations, incluant le service à la clientèle, ceux-ci ont diminué de 12,6 % comparativement à 2019. La diminution des heures de travail et, par conséquent, des salaires payés, est responsable de cette baisse. Pour ce qui est des revenus d'administration, le montant obtenu (5 356 \$) du Programme d'aide d'urgence aux organismes géré par la Ville de Québec, associé à la Subvention salariale d'urgence (61 539,52 \$) qui nous a été consentie, en fait partie.

## ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Prioritairement centrée sur la tenue d'activités aquatiques, culturelles et sportives, la SLO a connu une année 2020 catastrophique à la suite de l'annulation de la majorité de ces activités. Alors qu'elles sont au cœur de notre organisme, l'inscription à ces activités, advenant une amélioration de la situation face à la Covid-19, s'est transformée en enjeu alors que nos clients et nos professeurs sont devenus craintifs d'y participer. Il est certain que nous devons poursuivre notre recherche d'activités novatrices, mais l'incertitude face à la pandémie, toujours d'actualité, rendra nécessaire une bonne publicité, de même que le respect le plus strict des mesures sanitaires.

Autre enjeu de taille avec l'arrivée des variants, le PVE aura aussi un certain nombre de défis à relever si nous voulons protéger à la fois nos employés et les enfants tout en tenant des activités qui les stimuleront. La Ville devra faire mieux en 2021 alors que ce n'est que le 9 juin 2020 que l'on nous a confirmé les lieux où nous avons pu accueillir les enfants, le 29 juin suivant. Les nouvelles heures de service du programme mises de l'avant en 2020, de 8h à 17h, constituent également un enjeu alors que la SLO y perd la majeure partie de ses revenus de surveillance animée.

L'offre de nos camps de jour sera sensiblement la même en 2021. Les heures de service seront identiques, de même que la possibilité de s'inscrire à la semaine. Les frais d'inscriptions seront de 370 \$ pour l'été complet et de 95 \$ la semaine. Le service de surveillance animée demeurera disponible de 7h à 8h et de 17h à 17h30. Dans l'espoir d'une diminution du risque de contagion, les ratios d'encadrement seront plus élevés, en fonction de l'âge des enfants. Les sites qui seront ouverts suivent : le parc Chauveau, les écoles Saint-Claude, La Source, Notre-Dame-des-Neiges et L'Aventure, de même que le Bivouac adjacent à l'école Château-d'Eau et le gymnase de l'école.

À nouveau en 2021, la SLO espère être présente dans la communauté. Nous ne serons probablement pas en mesure de tenir nos activités habituelles – Rencontre du Nord, en janvier, Fête de quartier en juillet – mais devrions pouvoir nous impliquer dans les activités de la place éphémère de la rue Racine, en juillet et août. Même si cette activité ne génère que très peu de véritables retombées pour les inscriptions à nos activités, notre implication communautaire doit être maintenue avec nos partenaires du milieu.

Quant à l'entretien que nous effectuons depuis quelques années des parcs, terrains sportifs, patinoires et pavillons du territoire, de nouveaux taux devront être calculés pour tenir compte de la croissance du salaire minimum, et non de l'augmentation de l'IPC. Les frais de gestion de l'entretien devront faire partie de la nouvelle entente puisque la SLO y mandate l'un de ses employés. L'achat d'une souffleuse à neige et l'embauche d'un employé dédié devront être envisagés pour régler le problème du déneigement de la patinoire du parc Saint-Raphaël. Enfin, pour faire face au défi rencontré au cours de l'hiver 2019-2020, davantage de surveillants de patinoires devront être embauchés.

La rédaction d'un budget digne de ce nom n'a pas été possible en 2020. Cet enjeu de taille a grandement été causé par la Ville qui ne nous a fourni qu'en septembre les montants accordés à l'entente d'entretien couvrant la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre. Le même enjeu semble vouloir se répéter en 2021. Le problème a été similaire avec le PVE alors que la Ville a tardé à nous communiquer le nombre d'enfants et les lieux de tenue de nos camps de jour. Sans ces informations, difficile de déterminer le nombre d'employés requis, de même que le matériel nécessaire.

Notre conseil d'administration fonctionne à trois membres depuis déjà quelques années. Malgré l'appui soutenu envers le directeur général et les décisions prises en cours d'année, sans oublier une très bonne collaboration de part et d'autre, il apparaît important que de nouveaux membres se joignent à notre conseil d'administration pour en assurer le bon fonctionnement et la pérennité. Avec le temps, cet enjeu est devenu important pour le bon fonctionnement de l'organisme dont l'assemblée générale annuelle n'a eu lieu que le 25 novembre 2020, la pandémie étant partiellement responsable de ce retard. Plusieurs politiques doivent encore être rédigées ou mises à jour. Le directeur général s'est d'ailleurs proposé pour assumer une partie de la tâche.

## CONCLUSION

Tout comme chacun des organismes de loisir de la Ville de Québec, Sports-Loisirs L'Ormière a fait face à un certain nombre de difficultés et de défis au cours de l'année. Ainsi, la pandémie a grandement perturbé nos activités de loisir dans leur ensemble, annulant la plupart d'entre elles et permettant à d'autres de se poursuivre en mode virtuel grâce à la résilience et à l'imagination de quelques-uns de nos professeurs.

Les mêmes qualités ont pu être facilement observées au cours de l'été chez notre personnel des camps de jour. Ces jeunes hommes et femmes ont fait preuve d'un dynamisme constant, d'un enthousiasme débordant et d'un dévouement inépuisable.

Plus que jamais, nos employés ont été, par leur professionnalisme constant, leur souci de donner un bon service à notre clientèle, sans oublier leur bonne humeur, notre force face à l'adversité. C'est le travail d'équipe, la bonne entente entre les employés et l'entraide qui ont primé. Je les en félicite et les en remercie de tout cœur.

Malgré les embûches, la situation financière globale de la SLO s'est encore maintenue en 2020. Les sommes accumulées serviront à l'acquisition d'équipement de loisir et au maintien, voire à l'amélioration des conditions d'emploi de nos salariés en 2021.

En terminant, je tiens à remercier les membres de notre conseil d'administration pour leur appui inconditionnel en ces temps difficiles. Je remercie également Madame Guylaine Brousseau, technicienne à la Section loisir communautaire à la Ville de Québec, de même que sa collègue Sarah Langlais-Lapierre, conseillère en culture, loisir et vie communautaire, pour leur collaboration toujours aussi enjouée et dynamique, leur aide indéfectible et constante et leurs précieux conseils. Nous leur en sommes comme toujours très reconnaissants.

Pour l'équipe de Sports-Loisirs L'Ormière,



Jean-Guy Levesque  
Directeur général

